

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

**DÉLIBÉRATION N° 2018-42 : MISE À JOUR DE LA DÉSIGNATION DES MEMBRES
DU COMITÉ D'ORIENTATION « BIODIVERSITÉ ULTRAMARINE »**

Le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Agence française pour la biodiversité, en particulier son article L.131-12 ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-11, relatifs au Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu la délibération n° 2017-12 du Conseil d'administration du 29 mars 2017 portant adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration et de ses instances ;
- Vu la délibération n° 2017-35 du Conseil d'administration du 27 septembre 2017 relative aux champs prioritaires de travail des comités d'orientation ;
- Vu la délibération n° 2018-08 du Conseil d'administration du 13 mars 2018 portant désignation de membres du Comité d'orientation « Biodiversité ultramarine » ;
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence ;

et après avoir valablement délibéré,

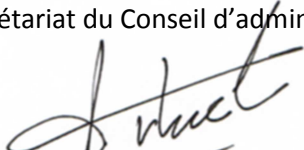
D É C I D E

ARTICLE 1 :

L'article 1 de la délibération n° 2018-08 du 13 mars 2018 portant désignation des membres du Comité d'orientation « Biodiversité ultramarine » est modifié et complété par les désignations suivantes :

- Non membres du Conseil d'administration de l'AFB :
 - ✓ En tant que représentants des collectivités locales :
 - représentant la Collectivité territoriale de Martinique :
 - Monsieur Louis BOUTRIN, titulaire, et Madame Marie-Hélène LÉOTIN, suppléante
 - représentant le Département de la Réunion :
 - Madame Michèle CANIGUY, titulaire, et Monsieur Teddy PAYET, suppléant
 - ✓ En tant que représentants des autres autorités locales :
 - représentant le Grand conseil coutumier des peuples amérindiens et bushinenge de Guyane :
 - Monsieur Sylvio VAN DER PIJL, titulaire (*en remplacement de Monsieur Jocelyn THÉRÈSE*), et Monsieur Christophe PIERRE, suppléant (*en remplacement de Madame Ti'iwan COUCHILI-MOREL*)
 - ✓ En tant que représentants des acteurs associatifs :
 - représentant les associations et fondations de protection de l'environnement, sur proposition des structures associatives nationales :
 - Madame Colombe VALETTE, suppléante (*en remplacement de Madame Marion GRASSI*)
 - ✓ En tant que représentants des services et établissements publics de l'État :
 - représentant l'Agence française de développement :
 - Monsieur Guillaume CHIRON, titulaire, et Madame Camille CHAIGNEAU, suppléante

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

Le Président
du Conseil d'administration,



Philippe MARTIN